

Le formulaire «organisation intéressée» du programme 2 Mers.

<http://forms.interreg4a-2mers.eu/interested-organisation-28-07-2014/fr>

↘ Afin d'attirer plus d'entreprises, il faut **privilégier le dépôt des projets en continu** à la place des appels à projets qui ont lieu une ou deux fois au cours d'une période de programmation de sept ans.



↘ **La durée de l'instruction du projet devrait être raccourcie**, pour être en cohérence avec les impératifs de calendrier des entreprises. Par ailleurs, il est important d'accompagner les porteurs de projets dans la rédaction des dossiers de demande de subvention, car cet exercice demande souvent une technicité peu accessible aux acteurs économiques. Pour cela, le rôle d'animation et d'accompagnement des Secrétariats Techniques Conjoints (STC) est essentiel.

↘ **Les délais de sélection des projets doivent aussi être plus brefs** par rapport à la période 2007-2013. Pour évaluer la qualité des propositions de projets, il est nécessaire de faire appel à des experts extérieurs.

EXEMPLE :

L'initiative Offensive Sciences du programme Rhin supérieur 2007-2013 a fait appel à un groupe de 30 scientifiques pour évaluer les projets de recherche déposés. Cela a permis de baser la décision du comité de sélection sur des arguments techniques liés aux résultats escomptés des projets.

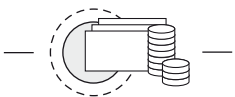
<http://mtmo.eu/fr/science/loffensive-sciences.html>

↘ Au cours des projets, un **accompagnement spécifique des acteurs privés devrait être assuré par les STC**, car souvent ces porteurs peuvent dédier moins de ressources à la gestion administrative des projets. Il est utile par exemple d'accompagner les porteurs dans l'utilisation des logiciels de gestion (Synergie CTE), dans la rédaction des rapports d'exécution intermédiaires et finaux, etc.

↘ À la clôture des projets, **les délais de paiement doivent être réduits significativement**, par rapport à la période 2007-2013.

QUELS AUTRES TYPES DE FINANCEMENT DESTINÉS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIER DÉVELOPPER ?

Les programmes INTERREG représentent potentiellement la source la plus importante de financements publics des projets transfrontaliers de développement économique. Cependant, il faut aussi diversifier les sources de financement, notamment car les programmes INTERREG ne sont pas adaptés pour tous les types de projets.



↘ Il est important de développer davantage les subventions de projets par les collectivités territoriales ou les structures transfrontalières.

EXEMPLE :

L'Eurorégion Aquitaine-Euskadi lance un appel à projets annuel. Les thématiques éligibles changent chaque année ; par exemple en 2012 et 2013, la recherche et l'innovation technologique étaient éligibles. L'enveloppe de cet appel à projets est réduite par rapport aux programmes INTERREG, mais elle permet de financer des projets plus réduits ou de jouer le rôle d'impulsion grâce à un financement initial.

<http://www.aquitaine-euskadi.eu/appel-a-projets-aquitaine-euskadi-2013.html>

↘ Un autre moyen est de **développer l'ingénierie financière adaptée aux projets transfrontaliers**, comme des fonds d'investissements privés ou publics ou des fonds de roulement. Sous certaines conditions, ces fonds peuvent être financés par le FEDER : voir à ce sujet le Vade-mecum pour la mise en œuvre d'instruments d'ingénierie financière cofinancés par les fonds européens (2014-2020), publié par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

<http://www.europe-urbain.fr/index.php/accueil/actualites-meu/203-vade-mecum-pour-la-mise-en-oeuvre-d-instruments-d-ingenierie-financiere-cofinances-par-les-fonds-europeens-2014-2020>

EXEMPLE :

EUREFI représente le premier fonds de capital-risque transfrontalier créé en 1991 à l'initiative conjointe de l'Union européenne et d'actionnaires privés français, belges et luxembourgeois sur le périmètre du Pôle européen de développement (PED) de Longwy en reconversion industrielle. Aucun secteur d'activité n'est visé en particulier ; les critères d'éligibilité des entreprises à ce financement portent essentiellement sur le caractère transfrontalier (existant ou potentiel) et viable de leur projet de développement.

<http://www.eurefi.eu/>